(*13/04/2021 17:38*)

.

**Prisonnier en Algérie (1962), j'ai voulu vérifier tellement c’est énorme... C’est malheureusement vrai : (reportage Pujadas en 2010 et autres).**

Pour tous les négationnistes (non condamnés), les amnésiques, les ignorants, et ceux à qui on a raconté des mensonges d'Etat.

**Pour une fois que l'on a un témoignage, cela devrait faire taire les adorateurs** **du 19 mars 1962 et les adeptes de l’auto flagellation**

**Dur témoignage d'un appelé torturé après le cessez-le-feu du 19 mars 1962.** **André AUSSIGNAC,** raconte après 50 **années de torture morale étant obligé de se taire sous l'ordre de l'Etat.**

***Lire et transmettre pour que cela se sache.***

**Avant de diffuser le témoignage ci-dessous, j'ai tapé "André AUSSIGNAC" sur Google pour vérifier la véracité de cette douloureuse histoire. Tout est bien confirmé et il y a même une interview de lui sur Skyrock. Le témoignage d'André AUSSIGNAC, militaire appelé en Algérie, enlevé par le FLN, après l'indépendance, raconte, en détail, son enlèvement par le FLN et le calvaire inhumain qu'il a subi dans une mine de fer près de Miliana, avec d'autres français civils ou militaires.**

**(Le témoignage écrit ci-dessous correspond tout à fait à ce qu'il avait dit lors de cette conférence).**

**André AUSSIGNAC, 78 ans, appelé du 23e Rima à Alger, a été déclaré disparu le 21 juillet 1962 par l'Armée française.**

***«* Le soir du 21 juillet 1962, j'ai quitté, en uniforme, Maison carrée (caserne) d'Alger pour acheter des cigarettes*.* Je suis tombé sur un barrage de musulmans en uniforme. Ils m'ont pris ma carte d'identité militaire et l'ont déchirée. Je me suis retrouvé dans une camionnette avec des civils européens, dont le propriétaire du véhicule.**

**On a été conduits dans une briqueterie, déshabillés et jetés dans un four encore tiède.**

 **Dans la nuit, d'autres Européens sont arrivés. A la fin, on était 17. Nous sommes restés là, entassés, sans boire ni manger,** **à redouter qu'ils allument le four. Au bout de quarante-huit heures environ, nous sommes partis en camion bâché. Une fois dans le djebel, on nous a fait descendre et on a entamé une marche forcée de plusieurs semaines** **pour arriver à la mine de fer de Miliana. Là, on nous a jetés à moitié nus dans une galerie. Dans la mienne, on était environ 60,** **mais il y avait d'autres galeries avec d'autres Européens. On nous obligeait à creuser avec des petites pioches. On avait droit à un verre d'eau par jour et parfois à un plat de semoule.** **Pour ne pas mourir de soif, on mettait nos slips dans** **les parois humides de la mine et on suçait les gouttes d'eau.** ***Quand le plat de semoule arrivait, on se battait comme*** **des chiens entre nous.** **Certains sont morts d'épuisement, d'autres se sont volontairement tués. Une fois, l'un d'entre nous a planté sa pioche dans la terre et s'est jeté sur la lame.**

**Un jour, un ministre algérien est venu visiter la galerie. Je ne me** **suis pas levé pour le saluer. Il m'a balancé un grand coup de pied dans la tête [la cicatrice à l'arcade sourcilière est encore visible]. J'ai essayé de m'évader deux fois sans succès.** **La première fois, en représailles, on m'a donné de grands coups de bâton sur les chevilles.** **La deuxième, on m'a assis sur une pierre, ligoté à un pieu et arraché** **les ongles des orteils avec une pince. La troisième tentative a été la bonne.**

**J'étais avec deux autres copains qui ont été abattus.** **J'ai marché jusqu'à l'épuisement. Des pieds-noirs m'ont découvert évanoui et nu dans un fossé.** **Ils m'ont soigné, puis embarqué dans un chalutier en direction de Marseille.**

**Quand je suis arrivé chez moi, à Bordeaux, ni mes** **parents, ni ma fiancée ne m'ont reconnu. Je pesais moins de 40 kilos [contre 70 avant mon départ]. Le 22 juillet 1963, j'ai été arrêté par la gendarmerie de Villeneuve-sur-Lot. C'était pendant mon voyage de noces. On m'a interné au fort du HÂ pour "désertion en temps de paix" !**

**J'ai été brutalisé. On voulait que je livre les filières qui m’avaient** **permis de revenir d'Algérie. Je suis resté muet.** **On m'a ensuite conduit à l'hôpital militaire Robert Picqué. *Sur la porte de ma chambre, on avait inscrit : "Individu dangereux, à ne pas mettre en contact avec*** **les autres recrues".** **Le tribunal militaire de Bordeaux m'a finalement acquitté.**

 **Je rends hommage au commissaire du gouvernement qui a plaidé pour ma non culpabilité. Il a ensuite été muté. En novembre 1963, le sénateur Etienne Dailly a évoqué mon** **cas au Sénat** **(Journal officiel du 24 novembre 1963, p. 2572).**

**Quelques jours auparavant, la Sécurité militaire** **m'avait menacé** **pour que je me taise.** **Mon histoire gênait. Je me suis tu, jusqu'à aujourd'hui**

**"J'offre ce témoignage à la mémoire de mes compagnons qui ont été sacrifiés".**

**Et le gouvernement Algérien a le culot de demander repentance à la France.**

**De surcroît un certain Mr. Macron, avant son élection, clamait haut et fort que la France devait être jugée "pour crime contre l’humanité" pour les actes de barbarie commis en Algérie.**

**Faites suivre... surtout au moment où nos chers élus parlent de repentance.**

lire  le JO DU 24 NOVEMBRE 1963 Page 25 72 :   [http://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/5eme/pdf/1963/11/s19631119\_2563\_2618.pdf](https://emea01.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.senat.fr%2Fcomptes-rendus-seances%2F5eme%2Fpdf%2F1963%2F11%2Fs19631119_2563_2618.pdf&data=04%7C01%7C%7Ca9066f55cbe140914f2508d8df00d1c7%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C637504541895092687%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=RXAielCvRUhHjvQlkV%2BH9lJ%2BUOaWi2nfT6NfOIxPbVg%3D&reserved=0)